L'ÉTINCELLE

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire

La Poste
Paris 11e-20e

Lundi 8 mars 2021

Le gouvernement s'en prend aux chômeurs :

QUOI QU'IL EN COÛTE... MAIS POUR QUI ?

Covid oblige, le gouvernement avait renoncé à appliquer la réduction des allocations chômage prévue au 1er avril 2020. Mais Élisabeth Borne, la ministre du Travail, a annoncé que la réforme de l'assurance-chômage entrera en vigueur dès le 1er juillet. Pas la partie qui pénaliserait les patrons abusant du travail précaire, repoussée à 2022, autant dire aux calendes grecques en cette année électorale. C'est le montant des allocations qui baisserait.

Le gouvernement contre la précarité ou contre les précaires ?

Le gouvernement prétend que cette réforme servira à lutter contre les chômeurs qui « profitent » du chômage. Comme si c'était un choix d'être au chômage, surtout dans le contexte actuel ! Selon l'Unédic, 840 000 personnes (38 % des allocataires) connaîtraient ainsi une baisse d'indemnisation, de 20 % en moyenne, et cela pourrait aller jusqu'à des montants divisés par deux pour certains. Pour une personne ayant eu deux CDD de trois mois payés au Smic sur les 24 derniers mois, les allocations passeraient de 975 euros à 659 euros. Le salaire journalier de référence utilisé pour calculer les allocations prendra en compte les périodes d'inactivité, alors que, aujourd'hui, seules les périodes salariées sont prises en compte. Les demandeurs d'emploi alternant contrats courts et inactivité seraient les premiers pénalisés.

Une réforme qui n'a rien à voir avec la lutte contre la précarité

Les patrons sont responsables du chômage : en 2020, 360 000 emplois ont été détruits, rien que dans le privé. Le nombre de chômeurs devrait encore augmenter avec la fin des dispositifs de chômage partiel. Même Antoine Foucher, ex-directeur de cabinet de la ministre du Travail et l'un des principaux artisans de la réforme en 2019, reconnaît que ce n'est pas le moment d'appliquer la réforme et que « les demandeurs d'emploi concernés vont avoir un lourd sentiment d'injustice ».

Si le gouvernement voulait réellement combattre la précarité, il s'en prendrait à ceux qui utilisent les subventions publiques pour moderniser leurs installations et licencier. À ceux qui embauchent en CDD à répétition, ou en intérim, au lieu de créer les emplois fixes nécessaires.

Mais le malus prévu dans ce dernier cas sur les cotisations chômage est reporté en 2022 et les activités fortement touchées par la pandémie sont de toute façon sorties du dispositif.

Cette réforme devrait rapporter aux caisses moins de 1,3 milliard d'euros par an. À comparer aux 17,4 milliards de déficit de l'Unédic en 2020 du fait du financement du chômage partiel. Et au total, fin juillet 2020, des 470 milliards mobilisés pour venir en aide aux patrons, auxquels s'est ajouté un plan de relance de 100 milliards en septembre. Alors, pourquoi cette annonce soudaine d'une réforme qui ne rapportera qu'une goutte d'eau aux caisses, mais va enfoncer un peu plus dans la misère les plus précaires ?

En s'en prenant aux chômeurs, qui seront poussés à accepter des contrats à n'importe quel prix, même mal payés, même avec des conditions de travail déplorables, le gouvernement fait pression à la baisse sur les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs.

Les véritables urgences

La véritable urgence en ce moment, ce serait de renforcer les filets de sécurité pour protéger les travailleurs de la crise.

Il faudrait déjà interdire tout licenciement.

Ensuite, personne ne devrait vivre avec moins de 1 500 euros par mois : c'est le montant minimum que le gouvernement alloue à tous les propriétaires de bars et restaurants. Pourquoi ce qui est bon pour ceux-là ne le serait-il pas pour les travailleurs privés d'emploi ?

Les patrons ont commencé leur offensive en licenciant, le gouvernement la poursuit en réduisant les allocations chômage. Et quoi demain ? La baisse de tous les salaires, la suppression du Smic ?

Est-ce que cette réforme sera la réforme de trop, celle qui nous mettra en colère et les contraindra à cesser leurs attaques ? On ne peut que l'espérer.

Tous contre leur plan de désorganisation

Une délégation de collègues du plateau 11 est montée voir la direction : nous ne voulons toujours pas du plan que veut nous imposer La Poste ! Tous en mixte, isolés en îlots, double tournée, postes de travail et jours de repos supprimés – tout ça est lié !

Cette attaque sans précédent, il faut la combattre ensemble. Nous avons tout intérêt à nous unir pour ne laisser personne sur le carreau !

Parle à ma main

Lundi, nous avons eu la surprise de trouver les IP en vrac sans que les « mains » soient faites. Il paraît qu'il aurait fallu les faire nous-mêmes. Bah voyons, on n'a que ça à faire !

La direction voudrait économiser à nos dépends sur les heures supplémentaires qu'elle paie pour que les IP soient préparés à temps. Qu'elle commence par arrêter les économies de postes de travail aux IP !

C'est l'odyssée de l'espace

Certains collègues ont été formés au nouveau casier ETF. Il faut des manipulations dans tous les sens avec le manque d'espace. Une chose est sure, ce n'est pas un progrès pour nous, cela n'arrange que La Poste.

C'est un poisson d'avril ?

Un ancien directeur de P20 est en affiche aux deux étages : fermeture et déménagement du 11e en 2012, restructurations diverses, voilà ce qui lui vaut une belle promotion à la direction parisienne au 1er avril.

C'est décidément le jour des mauvaises blagues !

La blague

Invité sur France Inter, le PDG de La Poste Philippe Wahl a déclaré : *« Alors d'abord pour les factrices et facteurs, eux ils savent comment ça fonctionne. Ils savent qu'on discute les tournées avec eux et qu'on a des méthodes de mesure. Évidemment, on n'impose rien, on cadre le travail et je pense que c'est ça qui est essentiel et on le négocie avec les organisations syndicales. »*

Vu que nous ne voulons pas des réorganisations, elles sont donc annulées ?

Merci pour la collecte

La collecte pour le bulletin *L'Étincelle* organisée il y a quinze jours a rapporté 122 euros. Merci à tous pour cette participation, qui témoigne du soutien de nombreux collègues.

Le business des armes, autre virus à éradiquer

En 2020, les dépenses militaires mondiales ont explosé (1 830 milliards de dollars) : + 3,9 % par rapport à 2019. Les États-Unis (738 milliards) et la Chine (193,3 milliards) viennent en tête. La France a budgété 25 milliards de dollars pour la même année.

Des sommes folles, alors qu'on manque de moyens pour combattre la pandémie qui a déjà fait plus de 2,5 millions de morts dans le monde, dont 522 000 aux États-Unis, 262 000 au Brésil et plus de 88 000 en France.

Pour les capitalistes et leurs valets gouvernementaux, le commerce des armes est plus essentiel que les biens nécessaires à notre santé.

Martyrs de l'économie capitaliste

Il y a un mois mouraient 28 ouvrières et ouvriers du textile à Tanger, au Maroc, piégés durant une inondation dans leur atelier dit « clandestin » situé au sous-sol. Ces ateliers sont légion et participent à une sous-traitance en cascade pour des grandes marques comme Zara.

Une preuve de plus que les très vagues engagements pris par les grandes marques du textile, après la catastrophe au Bangladesh qui avait fait 1 135 morts, n'ont rien changé. Et pour cause, c'est de cette surexploitation dans des conditions lamentables que proviennent leurs marges.

Les autorités marocaines, elles, versent des larmes de crocodile pour les « martyrs de l'économie informelle », alors qu'elles n'ont rien fait pour assurer ce service de base qu'est l'évacuation des eaux.

150e anniversaire de la Commune de Paris

Le 18 mars 1871, les ouvriers parisiens s'emparaient du pouvoir dans une capitale désertée par la bourgeoisie et assiégée par l'armée prussienne. Dans l'enthousiasme, ils instauraient un nouveau pouvoir, la Commune : un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Les élus, payés au salaire moyen d'un ouvrier, étaient révocables à tout moment. En outre fut décidée une série de mesures en faveur des plus pauvres : « à travail égal, salaire égal », enseignement gratuit et obligatoire pour filles et garçons, etc.

La Commune ne dura que 72 jours et se termina dans un bain de sang où 20 000 à 30 000 personnes furent sommairement exécutées par l'armée. Mais les insurgés parisiens ont montré la voie aux générations futures en luttant pour un monde meilleur.



Imp. Spé. NPA. Ne pas jeter sur la voie publique.